Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me précinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et S. Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope.
86 Erato et et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1[illegible].
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp
124 St James et S. Peters
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange
127 St Marie et Tchoupitoulas
128 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel; Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Soraparu.
145 Tchoupitoulas et Soraparu.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles. Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard
154 Dryades et Deuxième
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas
158 Quatrième et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4.
193 Canal et Marais.
194 1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave
234 Canal et N. Dupré
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Genois.
237 Canal et N. Alexandre
238 Bienville et avenue N. Hagan
241 Douane et avenue Carrollton
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No. 21.
252 Dumaine et St. Claude; Pompe No. 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursuline et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No. 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et N. Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées pres Dauphine; Station de Police du 5me précinct.
293 Touro et N. Villere.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Stern's Factory.
321 Columbus et St-Claude.
324 Columbus et N. Roman.
325 Labarpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entree aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters; N. E Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude.
372 Marais et Louisa.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance.
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Rempart; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts
418 Flood et N. Peters
421 Delery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiane et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins
428 Avenue Louisiana et Prytanée
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annunciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annunciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me précinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton.

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 6 novembre 1902

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle Orléans, Département de l'Agriculture des Etats Unis.

Etiage à 8 heures A. M

STATIONS.	Pleine hauteur à rive, pieds	Ligne du danger pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 h.
St-Paul		14	8.0	+0.3
Davenport	15	15	3.0	+0.3
St. Louis	32	30	9.6	+0.2
Cairo	44	45	10.2	—1.5
Memphis	32	33	5.4	—0.5
Helena	43	42	10.2	—0.9
Vicksburg	44	45	11.6	—0.7
Rivière Rouge	......	......	......	......
Nlle-Orléans	9	16	5.9	+0.4
Melville	......	31	13.7	+0.1
Omaha	......	41	......	......
Kansas City	......	21	8.6	+0.9
Pittsburg	20	22	6.0	0.0
Cincinnati	45	50	5.3	0.0
Louisville	......	28	3.0	—0.1
Nashville	......	40	1.5	0.0
Chattanooga	33	33	1.5	0.0
Fort Smith	......	22	3.5	+0.2
Little Rock	......	23	3.2	+0.1
Arthur City	......	27	......	......
Fulton	20	28	7.0	0.0
Shreveport	21	29	5.1	+0.2
Alexandria	32	33	4.5	—0.5
Barbres	......	......	......	......
Camden	26	39	5.1	+0.6
Monroe	......	40	12.6	—0.1

[illegible]

VENDREDI, 7 NOVEMBRE 1902

Bas du fleuve — GROVER CLEVELAND à 11 a m
Haut du fleuve et Bayou Lafourche — W. T. SCOVELL à 12 m
Bayou Lafourche et Haut du fleuve — MABEL COMEAUX à 12 m

SAMEDI, 8 NOVEMBRE 1902

Bayou Lafourche et Haut du fleuve — LAFOURCHE à 12 m
Bayou Sara — ST-JAMES, à 5 p m
Rivière Rouge — ALMA, à 5 p m
Rivière Atchafalaya et Des Glaises — CITY OF CAMDEN, 5 p m
Carrollton et Bends — NATCHEZ, à 5 p m

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets sont assez bonnes avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture	100@200
Bons chevaux de trait	75@125
Chevaux communs	60@100
Mulets de ville	150@175
Extra heavy	200@225
Mulets pour habitations sucrières	150@187
Mulets pour riz et coton	85@100

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Magnifique Propriété-Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Portant le numéro municipal 4323 rue Chestnut entre l'avenue Napoléon et la rue Berlin,

Canal Bank vs John C. Horter

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,660—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 novembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une portion de terre mesurant trente deux pieds de face sur la rue Chestnut sur cent vingt sept pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles étant bornée sur le côté vers l'avenue Napoléon par la propriété vendue à la Louisiana Land Company Limited par John C. Horter, et aussi par la propriété appartenant autrefois audit John C. Horter et plus tard vendue par lui à D. A. Outlaw, la dite propriété ci-dessus décrite fut laissée couverte par et comprise dans l'hypothèque accordé par ledit John C. Horter par acte passé pardevant A. G. La Pice, notaire le 23 mars 1897, le tout étant plus complètement démontré par des copies certifiées dudit acte d'hypothèque du 23 mars 1897 par John C. Horter à la Banque du Canal pardevant A. G. La Pice notaire et aussi de la vente par John C. Horter à la Louisiana Land Company Limited le 19 août 1897 par acte pardevant Edward Rightor, notaire, et du plan d'Edgar Pilié, voyer, du 25 mars 1902, le tout annexé au writ dans l'affaire ci-dessus et y faisant partie ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur ladite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Branch K. Miller, avocat pour la plaignante.
15 oct—18 21 24 31—nov 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de valeur améliorées du Troisième District.

Bâtisses connues comme Nos 614, 616, 618 et 626 rue Congress, entre les rues Royale et Chartres, et Nos 700 et 702 rue Congress, coin Royale.

Mlle Lizzie Kenny vs John Kenny Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,668—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 novembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dependant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Congress, Casacalvo, maintenant Royale, Elmire et Moreau, maintenant Chartres, désignée par la lettre A, sur un croquis duquel mention est faite dans un acte précédant ladite portion de terre ayant, en mesure américaine cent quatre vingt neuf pieds sept pouces trois lignes de face à la rue Congress sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds, étant la même propriété qui fut acquise par John Kenny, Jr., le 7 avril 1897, enregistré dans le livre du bureau des aliénations 164, folio 456.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes etc., y appartenant ou de quelque sorte en dependant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Congress, Royale, Elmire et Dauphine, lequel dit lot de terre est désigné par le No un de l'ilet No six, d'après un plan dressé par Jos Pilié, le 31 mars 1835, déposé en l'étude de Felix De Armas, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesure d'après ledit plan en mesure américaine quarante cinq pieds huit pouces de face à la rue Congress par quatre vingt quinze pieds de profondeur et façade sur la rue Royale et forme l'encoignure des rues Congress et Royale, acquise par John Kenny Jr le 21 avril 1897, Livre du Bureau des Aliénations 164, folio 488.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. D. Kiernan, avocat pour la plaignante.
11 oct—11 17 24 31—nov 7 12

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur,

SEULE MAISON FRANÇAISE,

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour les—

BALANCES DE HOWE.

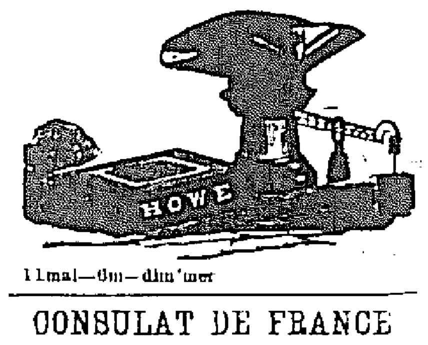

11mai—6m—dim'mer

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Liste de publication.

POUR NOVEMBRE 1902.

Batmalle, Pierre Jean	Gourio, Jules
Beaumais, Victor	Jeanne, Sieura-
Berthelot, Charles	Jordan, Claude
Biron, Jean	Laporte, Jean Marie
Camaille, Charles et fils	Larroque, Alexis Victor
Cortet, Claude,	Lauer, E.
Dieudonné, Nicolas Joseph	Martin, Eugene
Garcin, Jean	Périès, Firmin
Gasslot, Prion Edouard	Terrasson, Veuve
	Tornez, Claude A. M.

LETTRES.

de Mayer, Joseph
Maurice, Antoinette Mlle
Reynaud, Louis
Signé: le Consul
F. AMBROGI.

CHARTE

De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

AOUT 1902

Etats-Unis d'Amérique,
Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu qu'en ce onzième jour du mois d'août de l'année Dominicale mil neuf cent deux et de l'indépendance des Etats-Unis le cent vingt-septième.

Pardevant moi, Eraste Vidrine, notaire public dûment commissionné et qualifié dans et pour la paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, y résidant et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, ont personnellement comparu les différentes personnes soussignées, lesquelles ont déclaré que voulant se prévaloir des dispositions des lois de l'Etat de la Louisiane concernant l'organisation des corporations, particulièrement de l'acte No 36 de l'Assemblée Générale, elles s'étaient entendues et avaient convenu, et en présence de ceux qui se trouvaient là convenaient, et s'engageaient mutuellement, aussi bien que toutes personnes qui pourraient dans la suite s'associer avec elles, à former et constituer une corporation et un corps politique légal dans le but et dessein proposé, et d'après les conventions et stipulations suivantes, à savoir:

ARTICLE 1er.

Le nom et titre de la corporation sera la "ART MATERIAL AND PHOTO SUPPLY COMPANY LIMITED. Sous ce nom ladite corporation existera et aura droit de succession pendant une période de cinquante ans à dater de la présente pour contracter, poursuivre en justice et être poursuivie, pour faire et mettre en usage un sceau de corporation, et pouvoir y apporter des changements ou le briser à volonté, pour garder en fief ou autrement, pour recevoir, louer, acheter, aliéner et transporter, aussi bien qu'hypothéquer les propriétés à la fois immobilières et personnelles, pour émettre en conséquence des actions et bons, de nommer tels administrateurs, directeurs, officiers et agents que réclameront les intérêts de ladite corporation et d'établir les lois particulières, règles et statuts qui seront jugées nécessaires et convenables pour la direction de ladite corporation, et qui pourront être changées ou amendées à volonté, et de faire et exécuter en général tous actes convenables et nécessaires pour mener à bien et exécuter les desseins de cette corporation.

ARTICLE II.

Le domicile de ladite corporation sera dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane et toute citation ou autre procédure légale sera signifiée au président, ou en son absence à n'importe quel autre officier de la corporation.

ARTICLE III

L'objet de cette corporation, le but dans lequel elle est formée, et la nature générale des affaires qui seront faites par elle, sont ici déclarés et ainsi spécifiés: établir et conduire un commerce général consistant en cadres, photos, caméras, peintures, gravures, bric-à-brac, articles de fantaisie, et en général toutes choses se rattachant ou appartenant au commerce de fournitures de matériaux pour photographes.

ARTICLE IV

Le Fonds ou Capital de ladite Corporation est par ceci fixé à la somme Dix Mille Dollars, divisés en Deux Cents Actions de Cinquante Dollars au pair chacune, lesdites actions seront payées en espèces, et pas au dessous du pair, à l'époque de la souscription, ou les mêmes peuvent être émises, pas à moins du pair, en paiement de propriétés reçues ou acquises par ladite corporation, pour travail exécuté ou argent reçu; ou lesdites actions peuvent être vendues, pas à moins du pair, par tels montants et autant de fois que pourra décider le bureau des directeurs. Ladite corporation commencera les affaires dès que cinquante actions auront été souscrites. Des certificats d'actions payées en plein et non imposables seront délivrés à chaque souscripteur pour le montant payé par lui. Aucun transfert d'actions ne pourra être effectué que sur les livres de la compagnie, et la corporation ou les actionnaires auront le droit d'option ou de préférence pour acheter toutes actions disponibles.

ARTICLE V.

Les pouvoirs de cette corporation seront dévolus à un Bureau de Directeurs devant être composé d'au moins trois actionnaires qui seront élus annuellement au scrutin le premier lundi de janvier, à une réunion générale des actionnaires convoqués dans ce but, après dix jours de notice servie à chaque actionnaire ou déposée à son lieu de résidence. Deux membres du Bureau des Directeurs constitueront un quorum pour l'expédition de toutes les affaires. Les vacances produites dans le Bureau des Directeurs avant l'expiration du terme seront remplies par les autres membres. Le Bureau des Directeurs élira à sa première réunion un Président, un Vice-Président et un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas nécessairement un actionnaire et qui exercera les devoirs de sa charge entièrement sous la direction du Bureau des Directeurs, et sera révocable à leur gré.

ARTICLE VI.

Cette charte prendra effet immédiatement. Quand cette corporation sera dissoute par limite de durée ou autrement, ses affaires seront liquidées par des commissaires nommés par le Bureau des Directeurs dans ce but, lesquels resteront en fonctions jusqu'à liquidation complète des affaires de la compagnie.

ARTICLE VII.

Cet acte d'incorporation peut être changé, modifié ou amendé, ou cette corporation peut être dissoute, avec le consentement des deux tiers des actionnaires convoqués dans ce but, présents ou représentés par des fondés de pouvoir, à une réunion générale des actionnaires, après avis de ladite réunion pendant trente jours dans dans un des journaux quotidiens publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE VIII

Aucun actionnaire ne sera jamais tenu responsable des obligations de cette corporation pour davantage que la balance due sur ses actions; ni aucun vice de forme dans son organisation n'aura l'effet de rendre nulle cette charte, ni d'exposer les actionnaires à une responsabilité autre que la balance due ou pouvant être due sur leurs actions.

ARTICLE IX.

Les personnes ci après nommées sont par la présente déclarées et désignées pour constituer le premier Bureau des Directeurs, et ils resteront en fonctions jusqu'au premier lundi de janvier 1904, et jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et qualifiés: Dr Roger de Montluzin, Kossuth V. Richard et Eugène Daverdin, avec ledit Dr Roger de Montluzin comme Président, et Kossuth V. Richard comme Vice-Président. Le Secrétaire et Trésorier sera nommé par le Bureau des Directeurs, comme il est dit plus haut.

Ainsi fait et arrêté dans mon bureau de notaire, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour le mois et l'année écrits plus haut en présence de MM. Edward Keena et Andrew Moonan, témoins compétents qui ont apposé leurs noms avec lesdites parties et moi, notaire, après avoir lu le tout.

Originalement signé:

EDWARD KEENA, R. de MONTLUZIN,
ANDREW MOONAN, K. V. RICHARD,
EUG. DAVERDIN.

ERASTE VIDRINE,
notaire public.

Moi, soussigné, député recorder des hypothèques, dans et pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par le présent que l'acte d'incorporation ci-dessus de la ART MATERIAL AND PHOTO SUPPLY COMPANY, Limited, a été ce jour enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse, livre 723, folio —

En foi de quoi j'appose ma signature, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce douzième jour d'août 1902.

Signé: EMILE LEONARD,
Député-recorder des hypothèques.

Moi, soussigné, notaire public dans et pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans, certifie par le présent que l'acte ci-dessus est une copie fidèle et correcte de l'acte original d'incorporation de la ART MATERIAL AND PHOTO SUPPLY COMPANY, Limited, et du certificat du Député-Recorder des hypothèques pour cette paroisse, y annexé.

En foi de quoi j'y ai signé mon nom et apposé mon sceau officiel, ce douzième jour d'août 1902.

ERASTE VIDRINE,
Notaire public.

14 aout—

AUDITORIUM HOTEL.

Avenue Michigan et rue Congrès,

CHICAGO.

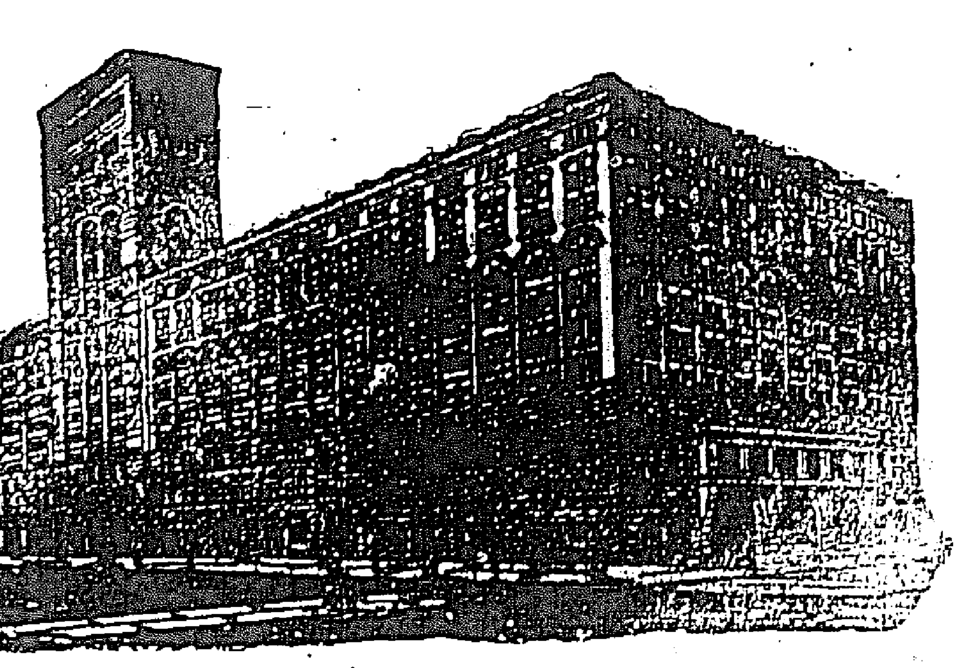

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer; dix étages; ouvertures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michigan et à quatre îlets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditorium Hotel Company

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivieres et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

John E. Baldwin,	W. H. Bofinger,	Paul Capdevielle,
A. Xiques,	U. Koen,	Jno. W. Fairfax,
Emilien Perrin,	Manuel Abascal,	Lawrence Fabacher.
Armand Capdevielle,	Pierre Crabites.	

LE NOUVEL ANNUAIRE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DE SOARDS, 1902,

Qui vient de paraître est reconnu le meilleur que l'on ait jamais publié de cette Ville.—Un aide incomparable dans les affaires. Faites-en prendre un tout de suite.

Procurez-vous aussi l'ANNUAIRE COMMERCIAL et le LIVRE DE L'ELITE DE LA SOCIETE.

Annuaire de la Ville $6.00. Annuaire Commercial, $1.00. Livre de l'Elite, $5.00.

SOARDS' DIRECTORY CO. LTD., EDITEURS.

[illegible] SOARDS, Prés. et Gérant. W. L. SOARDS, Vice-Prés. et Trésorier

Place Commerciale, coin de la rue Camp.

Schley and Santiago

BY GEORGE EDWARD GRAHAM.

The intrepid Associated Press war correspondent, who was aboard the U. S. S. Brooklyn during the entire five months of the campaign. Illustrated with photographs taken by the Author during the fight.

The Most Sensational Book of the Day.

The true story of the famous cruise of the Flying Squadron under Commodore Winfield Scott Schley, including the blockade and destruction of the Spanish fleet, TOLD FOR THE FIRST TIME.

Contains an [illegible] and personal [illegible] Schley.

"The facts of the story of the movements and operations of the Flying Squadron as the author tells them in this book are correct." W. S. SCHLEY.

An interesting narrative of facts. Explains the so-called "[illegible]," the "Loop," the "Coaling Problem," and settles conclusively every adverse ruling of the Court of Inquiry.

PRESIDENT ROOSEVELT, when Governor of New York, said:—"Mr. Graham's story is the best account I have heard or read of the naval fighting during the war. It needed just as much courage to go about taking photographs as it did to work the guns."

THE NEW YORK HERALD says:—"Mr. Graham, in the telling of facts, leaves the reader free to make the deduction that several naval officers need a Court of Inquiry to re-establish their reputations, if they can be re-established."

No subject has ever been before the public that has interested everybody as the manner in which Admiral Schley has been treated, and the American people demand the *full recognition of the Hero of Santiago.* This book tells everything just as it occurred and as the eyewitnesses saw it. Book is selling like wildfire. Liberal commissions. Outfit and books now ready. Send seven 2-cent stamps for canvassing outfit. ACT QUICK. Now is the time to MAKE MONEY.

Price $1.50, $1.75, $2.25, $2.75, according to style of binding desired.

AGENTS WANTED | W. B. CONKEY COMPANY Sole Publishers, CHICAGO.

UN APPEL A L'HUMANITE EN GENERAL

Nous avons besoin de votre assistance pour annoncer au monde le plus GRAND Remède que la science a jamais produit et vous avez besoin de notre assistance pour assurer du Soulagement à vous-même et à vos amis par les SWANSON'S "5 DROPS"

UN REMEDE SUPREME aussi certain que la marine américaine a conquis et conquirra tout ce qui s'opposera à elle, ainsi fera aussi les "5 Drops" qui conquéra infailliblement toutes les maladies, telles le Rhumatisme, la Sciatique, la Nevralgie, le Lombago, les Catarrhes de tous genres, l'Asthme, la Dyspepsie, les maladies des Reins, l'Insomnie, les Maladies Nerveuses, la Faiblesse du Cœur, les Maux de Dents, Maux d'Oreilles, les Engourdissements Rampants, les Maladies de Rognons et du Foie, etc. etc, ou n'importe quelle maladie pour laquelle nous les recommandons. "5 Drops" est le nom et la dose. "5 Drops" est parfaitement inoffensif. Cela ne contient ni de la salique de soda, ni narcotiques, sous n'importe quelle forme. L'enfant peut tout aussi bien l'employer que l'adulte.

5 DROPS [TRADE MARK.]

Lisez attentivement ce que M. L. R. Smith de El Dorado Spring, Mo., nous écrit en date du 27 novembre 1899, ainsi que Marta Bowers, de Caraghar, Ohio, en date du 14 décembre 1899.

NEVRALGIE Je ne sais comment vous dire combien est merveilleuse votre médecine "5 Drops". Je souffrais fortement de Nevralgie et je pensais pendant un mois en succomber. Un jour une dame demandait à me voir et m'apportait une annonce de vos "5 Drops". Je résolus de l'essayer et j'écrivais pour une bouteille échantillon. Je l'ai pris pendant trois semaines et je n'ai plus eu une attaque, ni des souffrances après avoir pris la première dose. Je crois que ça m'a sauvé la vie. Ce compte-rendu est positivement vrai. J'aurai aussi le plaisir de recommander vos "5 Drops" pour la cure des Nevralgies.

L. E. SMITH, El Dorado Spring, Mo., 27 Nov. 1899.

RHUMATISME Vos "5 Drops" me sont parvenus le 11 du mois dernier et j'étais heureux de les recevoir parce que je souffrais justement en ce moment de souffrances inouïes. La première dose a fait disparaître le mal après un court délai. Béni soit le nom du Seigneur. Le remède guéri ce que vous annoncez et même davantage. J'avais de fortes douleurs partout le corps, la nuit je ne pouvais dormir. La plus forte douleur était dans ma jambe droite. Je ne pouvais mettre mon pied droit sur le plancher sans souffrir de fortes douleurs. J'ai employé quatre différents remèdes pour les Rhumatismes, sans résultat, lorsque j'ai usé vos "5 Drops" qui me donnèrent directement le soulagement annoncé ci-dessus.

MARTA BOWERS, Box 83, Caraghar, Ohio, 16 déc. 1899.

30 JOURS pour permettre aux souffrants de donner un essai aux "5 Drops", nous voulons envoyer une bouteille échantillon de 25 c. pour 10 c. frais d'expédition payés. Une bouteille échantillon vous convaincra. Aussi, grandes bouteilles (300 doses) $1.00, 6 bouteilles pour $5. Vendu par nous et nos agents. Agents demandés dans nouveaux territoires. N'attendez pas! Ecrivez maintenant.

Swanson Rheumatic Cure Co., 160 et 164 Lake Street, Chicago Ill.

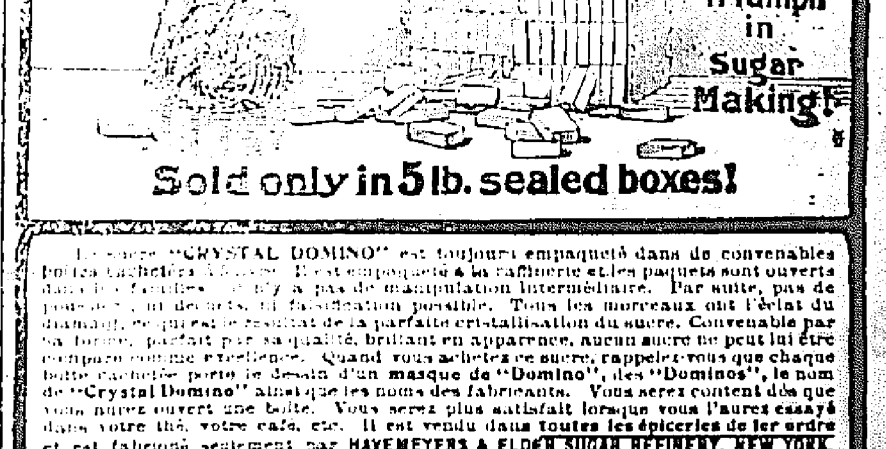

Le sucre "CRYSTAL DOMINO" est toujours empaqueté dans de convenables boites cachetées [illegible]. Il est empaqueté à la raffinerie et les paquets sont ouverts dans les familles, il n'y a pas de manipulation intermédiaire. Par suite, pas de poussière, ni déchets, ni falsification possible. Tous les morceaux ont l'éclat du diamant, ce qui est le résultat de la parfaite cristallisation du sucre. Convenable par sa forme, parfait par sa qualité, brillant en apparence, aucun sucre ne peut lui être comparé comme excellence. Quand vous achetez ce sucre, rappelez-vous que chaque boite cachetée porte le dessin d'un masque de "Domino", des "Dominos", le nom de "Crystal Domino" ainsi que les noms des fabricants. Vous serez content dès que vous aurez ouvert une boite. Vous serez plus satisfait lorsque vous l'aurez essayé dans votre thé, votre café, etc. Il est vendu dans toutes les épiceries de 1er ordre et est fabriqué seulement par HAVEMEYERS & ELDER SUGAR REFINERY, NEW YORK.